



Au sommaire de ce numéro :

► ÉTAT CIVIL 2021

► FINANCES LOCALES

- Retour sur le Budget 2021
- Bourses communales 2021
- Investissements 2022

► URBANISME

- Les dossiers traités en 2021
- Révision du PLUi
- Dématérialisation

► VIE PRATIQUE

- Nouveaux habitants, faites-vous connaître !
- Vaccination et transport
- Bac de collecte papier pour le Téléthon
- Nouvelle Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI)
- Relais des Assistants Maternels (RAM) : Reprise des matinales des tout-petits
- Espace France Services à Vic-sur-Aisne
- Élections
- Animaux domestiques

► ÉVÈNEMENTS PASSÉS

- Cérémonie du 11 novembre
- Beaujolais
- Noël des personnes âgées
- Arbre de Noël
- Crèche de Noël
- Vœux du Maire
- Réouverture de la Bibliothèque

► ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Spectacle de l'ACLC
- Repas communal
- Chasse aux œufs
- Brocante
- Marché artisanal d'Ambleny

► ASSOCIATIONS/ENTREPRISES

- Chaîne Youtube d'un habitant de Montigny-Lengrain
- Nouvelle association dans notre commune



Pour encore plus d'infos :
www.montignylengrain.fr
 ou bien sur la page Facebook :
 Mairie de Montigny-Lengrain

À la une ...

La rue du Fond Talon

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques débutés en avril 2019, la municipalité avait alors décidé d'engager dans le prolongement, les travaux de réfection de voirie des rues du châtelet et du fond Talon. Ces travaux ont ainsi été décomposés en 3 zones compte tenu de l'ampleur des réfections nécessaires : absence de bordures, de trottoirs, d'écoulement des eaux pluviales, d'enrobés et reprofilage de la chaussée. Soient : **la rue du Châtelet, la rue du Fond Talon, l'arrêt de bus.**



RUE DU FOND TALON

→ La rue du Châtelet

Sur environ 40 ml comprenant voirie dans son ensemble et bordures de trottoirs des bas coté.

→ La rue du Fond Talon

Sur une distance d'environ 290 ml de trottoirs, bordures, et voirie dans son ensemble.

→ Arrêt de bus

Enfin la zone de stationnement du point d'arrêt des transports scolaires située à la jonction de la rue de Fond Talon et de la route de Tannières, trottoirs, sécurisation des accès, voirie lourde avec zone d'aménagement d'un nouvel abribus sur environ 90ml..

Les subventions départementales ont été sollicitées au titre de l'année budgétaire 2020. Début 2021, le 26 février, soit il y a près d'un an, un effondrement de chaussée se produisait en raison d'une fuite du réseau souterrain d'eau potable. Cet affaissement a décalé le démarrage de ces travaux en raison des expertises nécessaires dans la gestion de ce sinistre. Et c'est finalement courant juin 2021 que les travaux ont réellement débutés, soit près de 2 ans après la décision initiale d'engagement de ce projet. Les différents aléas rencontrés sur place ont bien entendu nécessité des ajustements immédiats afin de ne pas faire patienter davantage les habitants de cette zone déjà impactés par les restrictions de circulation, de stationnement, de collecte des déchets... Nous les remercions à nouveau très sincèrement pour leur compréhension et leur investissement personnel qui a contribué à l'embellissement de ces rues.

Ces travaux se sont totalement achevés en octobre 2021. Pour l'heure, les décomptes définitifs comprenant les subventions notamment ne sont pas tous clos.



ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES



FROMONT Aimy née le 23 janvier

AVY Emy née le 07 juin

GALLET Anadèlya née 18 août

CAROUGE Alice née le 29 septembre

GAMBER Tom né le 29 septembre



DÉCÈS

Monsieur Philippe HANRYON

décédé le 08 février

Monsieur Jean-Louis CLÉMENT

décédé le 15 mars

Monsieur Jean GUEUDET

décédé le 23 avril

MARIAGES



Monsieur Stéphane DUBOILLE & Madame Stéphanie TRONNET mariés le 27 mars

Monsieur Nicolas MONGELLAS & Madame Alexandrine SAMSON mariés le 22 mai

Monsieur Jean-Michel BROSSIER & Madame Aline VAN DE NOORT mariés le 28 août

PACS

Monsieur Mathieu DARQC & Madame Justine BRIATTE pacsés le 20 septembre.



FINANCES LOCALES

RETOUR SUR LE BUDGET 2021

Beaucoup de travaux commencés en 2020 ont été ralentis en raison des périodes de confinement. Les entreprises intervenantes ont notamment connu des difficultés en termes d'approvisionnement en matériaux. Le paiement de leurs factures a donc été différé sur le budget 2021. En ce sens, nous sommes encore dans l'attente de certaines subventions car nous ne pouvons les percevoir qu'une fois que tout est réglé.

Au cours de cette année, la municipalité a continué d'investir dans différents domaines. Parmi eux, nous pouvons noter :

Zoom sur les chiffres



TRAVAUX



- Nouveau caveau provisoire au cimetière,
- Nouvel abribus au Hameau de Tannières,
- Réparation du pilier du cimetière,
- Courts de tennis.



BÂTIMENTS

- Réhabilitation de l'ancienne cantine en logement communal,
- Cloison séparative Salle des Fêtes / Médiathèque,
- 3ème tranche des vitraux de l'Église et grillage de clôture,
- Modification du système électrique au tennis.

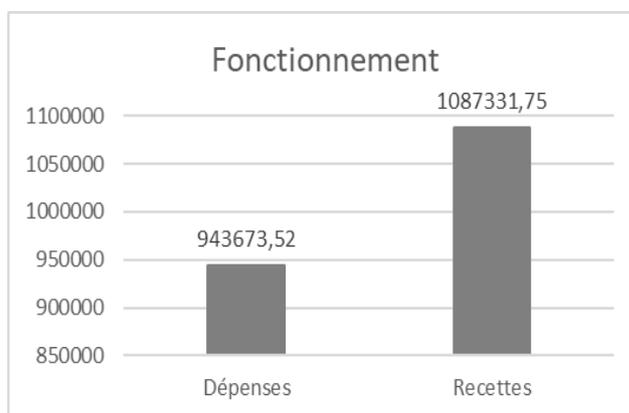
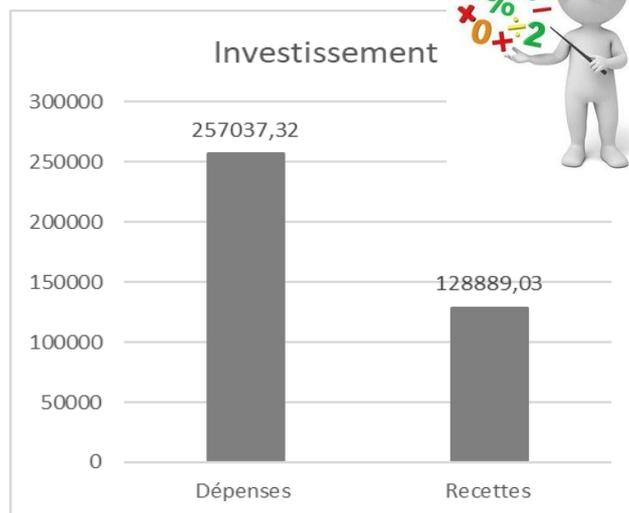
MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

- Sonorisation mobile pour l'Église et autres cérémonies telles que le 11 novembre,
- Matériels pour les services techniques (taille-haie, compresseur, servante d'atelier, motoculteur, aspirateur de chantier et chauffage de chantier),
- Armoire réfrigérée pour la Salle des Fêtes,
- Ordinateur portable, lecteur DVD et armoires pour la Médiathèque,
- Nouvelles poubelles de tri sélectif sur le site des étangs.



VOIRIE

- Réparation de la chaussée effondrée rue du Fond Talon suite à une fuite d'eau,
- Borne incendie route de Tannières,
- Panneaux règlementant la circulation sur certains chemins communaux,
- Réparation des pompes de relevage rue de l'Abbé Horsch,
- 3^{ème} phase d'aménagement des réseaux électriques et téléphoniques du Fond Talon.



BOURSES COMMUNALES 2021



La bourse communale est une aide allouée aux enfants Ignymontains pour leur donner un coup de pouce dans leur scolarité qu'ils soient au collège, au lycée ou en établissements supérieurs.



En 2021, 19 bourses ont été attribuées pour un total de 4040,94€.

Elles sont calculées sur la base 20% du montant des bourses nationales/départementales notifiées aux ayants droit avec un minimum de 70€ et un maximum de 400€ par enfant.

LES INVESTISSEMENTS 2022

➔ Renouvellement d'extincteurs

La maintenance des équipements représente un poste de dépenses important pour la commune : vérification des extincteurs, blocs de secours, installations gaz et électricité, désenfumage, évacuation, etc...

Cette année, un nombre conséquent d'extincteurs doit être remplacé dans nos ERP (Etablissements Reçevant Public). Cette opération étant obligatoire, les dépenses seront inscrites d'office dans le budget de cette année.



➔ Assainissement

La commune a décidé de se lancer dans la réhabilitation de ses systèmes d'assainissement non collectif qui n'étaient pas conformes, en profitant du programme de subventions conclu entre la Communauté de Communes Retz-en-Valois et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

De cette manière, les logements communaux situés 2 et 2 bis rue d'Orcamp ont été remis aux normes en ce début d'année. Puis ce sera au tour des logements qui se trouvent 1 et 3 rue de Vaudrial ainsi que la Garderie Municipale au 5 rue de Vaudrial.

➔ Enfouissement des réseaux à la Vallée

La 2^{ème} phase des travaux d'enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques au Hameau de la Vallée se termine (du n°11 au 30 rue de la Vallée).

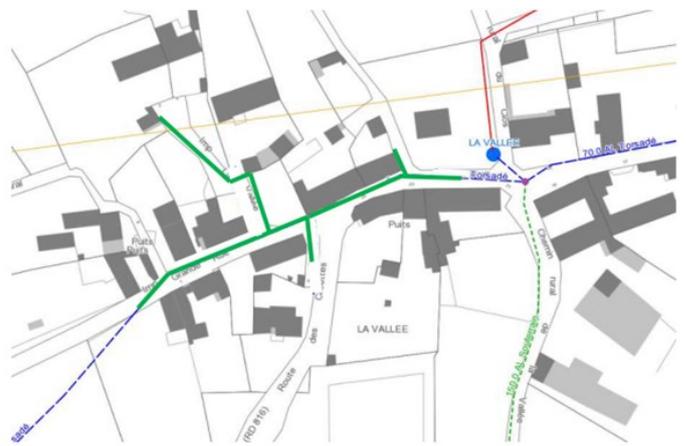


La 3^{ème} tranche, quant à elle, débutera au mois de juin avec notamment l'installation de nouveaux candélabres à partir du n°30 rue de la Vallée, impasse Grande Rue et impasse La Vallée.

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



LEGENDE

-  Câble basse tension aérien CPA T70 alu
-  Câble basse tension souterrain 3x150+1x70 alu



→ Rénovation des logements 1 et 3 rue de Vaudrial

L'avenir de certains logements communaux était en pourparlers, mais face à une demande de location considérable, la commune souhaite se pencher particulièrement sur leur état et les travaux qu'ils nécessitent. L'isolation et la rénovation débutera ainsi par le logement du 1 rue de Vaudrial qui est inoccupé depuis quelques temps.



→ 4^{ème} et dernière tranche des travaux de restauration des vitraux de l'Église

Lors du mandat précédent il avait été décidé par le Conseil Municipal de restaurer les vitraux de notre Église classée en 4 phases de travaux. Ainsi, depuis 2016 les 3 premières ont été réalisées et subventionnées pour partie par la **DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France)** et le Conseil Départemental de l'Aisne.

Soucieux de poursuivre cette restauration, le Conseil a décidé d'inscrire la 4^{ème} et dernière phase des travaux dans le budget 2022. La programmation de ces derniers sera validée lorsque la Mairie aura reçu l'attribution des éventuelles subventions qu'elle a sollicitées.

→ Rénovation de la Salle des Fêtes

Depuis plusieurs années, la municipalité se préoccupe de l'isolation de la Salle des Fêtes qui est très énergivore et encore plus ces derniers mois avec l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité, mais pas seulement. Se pose notamment la question de la réorganisation et la mise en accessibilité du bâtiment.

Devant ce chantier d'ampleur, la commune a décidé de faire appel à l'**ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne)** qui va l'accompagner dans la maîtrise d'ouvrage en termes de conception et de suivi des travaux. La convention de prestations a été signée, et nous attendons maintenant leur étude d'avant-projet.



→ Acquisition du bien 4 place de l'Église par voie de préemption avec recours à un emprunt

Ce projet a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de notre commune tout en maintenant le niveau et la qualité de vie des habitants. En effet, la municipalité souhaite par-dessus tout maintenir les taux des impôts locaux en l'état et ne pas les augmenter. En étalant cette opération sur plusieurs années, l'objectif poursuivi est de continuer à financer les affaires courantes pour assurer le quotidien (fonctionnement) mais aussi à préparer l'avenir (investissement).

Pour faire valoir son droit de préemption, la commune a mis en avant un projet d'intérêt général en prévoyant la création d'un petit parking, parfaitement intégré dans l'environnement paysager car le Bourg se situe dans le cœur historique de notre village avec la présence de l'Église Saint Martin. Une aire de jeux est également envisagée pour les enfants domiciliés sur le haut de notre commune. À ce stade, il ne s'agit que d'une ébauche, et le projet doit encore être détaillé.

La valeur du bien a été estimée par le service des Domaines (expert immobilier de la Direction Générales des Finances Publiques) et le montant proposé au propriétaire a été légèrement valorisé pour ne pas qu'il soit lésé, ainsi notre prix a été accepté de façon amiable.

URBANISME

LES DOSSIERS TRAITÉS EN 2021

- 3** → Permis de construire
- 22** → Déclarations préalable de travaux
- 23** → Certificats d'urbanisme (d'information et opérationnels)



RÉVISION DU PLUI

La Communauté de Communes a voté la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en fin d'année 2020. Les études ont été lancées en 2021 et se termineront cette année. Pour rappel, le PLUi traduit à l'échelle de la CCRV un projet d'aménagement et d'urbanisme qui fixe les règles relatives à l'utilisation des sols. En pratique, il détermine les zones constructibles ou non, réorganise les espaces dédiés aux transports, protège au niveau environnemental et paysager, et prend en compte les évolutions en matière de constructions, de populations et de modes de vie. La révision permettra d'améliorer le règlement écrit, corriger certaines erreurs et intégrer de nouveaux projets.

Des réunions publiques d'informations ont été organisées.



Un registre de doléances est ouvert et est à votre disposition en version papier :

Au Pôle Aménagement du Territoire :

35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts

À l'antenne de Vic-sur-Aisne :

2 et 4 rue Saint Christophe.



URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

RÉUNIONS
PUBLIQUES

CONCERTATION PRÉALABLE AVANT ARRÊT



► **Mardi 22 février** à **Villers-Cotterêts** à 19h
Salle Demoustier, place de l'Ecole

► **Mercredi 23 février** à **Ambleny** à 19h
Salle polyvalente de la Vigne Catherine, rue du stade

Renseignements : Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle Aménagement du territoire
03.23.96.99.91 ou sur www.cc-retz-en-valois.fr

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR



Vous avez également la possibilité de déposer vos observations en ligne sur :
www.democratie-active.fr/concertation-plui-rlpi-retzenvalois/

DÉMATÉRIALISATION



La Communauté de Communes déploie un dispositif numérique afin de permettre à ses habitants et ses 54 communes de déposer les demandes d'urbanisme par voie électronique.

Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme en ligne, gratuitement de manière simple et rapide.

Bien entendu, ce n'est pas une démarche obligatoire. Vous pouvez continuer à nous déposer vos dossiers papier.

Pour en savoir plus et déposer votre dossier en ligne : www.cc-retz-en-valois.fr → Vie pratique → Urbanisme → Autorisation d'urbanisme.

Vous devez disposer d'un compte *Franceconnect* et être en mesure de scanner les pièces justificatives.

VIE PRATIQUE

NOUVEAUX HABITANTS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous vous êtes installés récemment sur la commune, ou vous vous apprêtez à le faire prochainement ? Nous vous invitons à vous faire connaître auprès des services de la Mairie pour vous accompagner dans votre arrivée :

- Inscription sur les listes électorales,
- Carte d'accès en déchèterie, calendrier de collecte,
- Inscription sur les listes des bénéficiaires de cartes-cadeaux de fin d'année, invitations aux événements organisés par la commune (cérémonies, repas, Arbre de Noël, chasse aux œufs, ...),
- Infos pratiques : eau potable, assainissement, fibre optique, ...
- Et pour avoir tout simplement vos coordonnées afin de faciliter nos échanges en cas de nécessité.

Vous avez besoin d'une information ou vous souhaitez suivre l'actualité communale ? N'hésitez pas à consulter notre site Internet : www.montignylengrain.fr ou notre page Facebook **Mairie de Montigny-Lengrain**.



VACCINATION ET TRANSPORT

→ Depuis le mardi 18 janvier, **le centre de vaccination** de Villers-Cotterêts (salle Gérard Philippe – route d'Artagnan) est de nouveau ouvert.

Horaires :

Mardi/mercredi/jeudi/vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 13h de 14h à 18h

Pour les plus de 30 ans : prise de rendez-vous uniquement sur Doctolib.

Pour les 1^{ères} injections ou les plus de 60 ans : accès possible sans rendez-vous.

→ **Le centre de dépistage** mis en place au sein de la même salle restera accessible.

Horaires :

Du lundi au samedi de 7h30 à 13h30

Prise de rendez-vous également sur Doctolib.

La Communauté de Communes relance donc son offre de transport à la demande **Villéo-Retzéo**, qui permet de véhiculer les personnes depuis leur domicile jusqu'au centre de vaccination/dépistage.

RÉSERVATION

La réservation est possible par téléphone au ☎ **03.23.96.32.30** (au plus tard la veille du déplacement avant 18h et le samedi avant 12h).

Tarif **1€** (soit 2€ l'aller-retour).



Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la CCRV.

BAC DE COLLECTE PAPIER TÉLÉTHON

Vous l'avez sans doute remarqué, une poubelle jaune a été mise en place en octobre sur le parking de la Salle des Fêtes, à côté du container Relais.

Vous pouvez y déposer : livres, magazines, journaux, prospectus, catalogues, annuaires et autres ... sauf les cartons.

L'objectif est de récolter un maximum de papiers qui seront transportés vers une entreprise de recyclage.

Le tonnage est ensuite converti en promesse de dons. En effet, le kilo de papier est acheté 20 centimes, qui seront reversés à l'Association Française contre les Myopathies.

Merci d'avance pour votre contribution !

Téléthon
« RECYCLAGE PAPIER »
PERMANENT



NOUVELLE REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVES (REOMI)

La Communauté de Communes Retz-en-Valois met en place à compter de 2022 la **REOMI** sur son territoire pour une facturation à blanc à compter du 1^{er} janvier 2023. Elle remplacera la **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des **O**rdures **M**énagères). Pour ce faire, une enquête va être réalisée sur le terrain en porte-à-porte dans le but de rencontrer les usagers afin de constituer la base de données redevables. Cette enquête aura lieu lors du 1^{er} semestre 2022. Celle-ci permettra de définir la taille du bac pucé le mieux adapté à votre foyer.

Une première information a été portée à votre connaissance dans le journal communautaire de septembre 2021 et a été relayée dans notre bulletin municipal d'octobre 2021.

Rappel du planning :

2022 : Enquête de terrain et distribution de bacs d'ordures ménagères pucés (mai 2022).

1^{er} janvier 2023 : Facturation à blanc (en fonction du nombre de fois où votre bac a été présenté).

1^{er} janvier 2024 : Mise en place de la facturation réelle.

Renseignements :

Service Technique de la CCRV

✉ mesdechets@retzenvalois.fr

☎ 03.23.96.99.84



On profite de cet article pour vous rappeler qu'il faut sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte et **de veiller à les rentrer dans la journée dès que la collecte a été effectuée** (dans la mesure du possible). En effet, ce n'est ni esthétique, ni pratique de laisser les containers sur la voie publique. N'oubliez pas non plus que si les poubelles restent trop longtemps devant chez vous, c'est un indicateur que vous êtes absents pour les cambrioleurs.



Les services techniques ont fait une désagréable découverte dans les poubelles du cimetière . Ils ont trouvé ce qui semble être les restes d'une dépouille de sanglier.

Les poubelles du cimetière ont déjà fait l'objet de trop nombreuses incivilités. Nous demandons à chacun de respecter les lieux et de n'utiliser les containers que pour les déchets issus du fleurissement.



RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

- Tous les lundis à Montigny-Lengrain dans les locaux de l'ancienne école de 9h30 à 11h30 pour les 0-4 ans.
- Tous les mercredis à Villers-Cotterêts au RAM rue Alfred Juneaux de 9h30 à 11h30 pour les 0-6 ans.



En quoi consistent ces ateliers ?

- Un atelier gratuit, sans inscription préalable
- Une salle d'activité accueillante et spécialement aménagée
- Des professionnelles de la petite enfance à votre écoute
- Une pause pour vous et votre enfant, un moment à partager ensemble
- Du matériel, des tapis et jeux d'éveil pour les plus petits, des jouets adaptés pour les grands
- Un lieu créateur de lien pour les parents et de socialisation pour les enfants

Qu'est-ce que le RAM ?

C'est un service gratuit à destination des parents qui ont besoin de renseignements sur les différents modes de garde (individuels et collectifs), la liste des assistants maternels du secteur, les démarches en tant que parent-employeur. Il propose également un accompagnement et un soutien pour les assistants maternels et gardes à domicile mais aussi des prêts de matériels pédagogiques.

Renseignements



Rue Alfred Juneaux 02600 Villers-Cotterêts et sur rendez-vous à Vic-sur-Aisne 2 et 4 rue Saint Christophe
☎ 03.23.96.61.30
✉ ram@retzenvalois.fr
🌐 <https://www.cc-retz-en-valois.fr/vie-pratique/petite-enfance-jeunesse/relais-assistants-maternels/>

ESPACE FRANCE SERVICE

Permanences à Vic-sur-Aisne

La Communauté de Communes propose de nombreuses permanences gratuites à Vic-sur-Aisne afin de vous aider dans vos démarches quotidiennes :



- **AMSAM** : Tous les jours 7h30-8h et 17h30-18h, sur rendez-vous au ☎ 03 23 75 51 09
- **Conciliateur de justice** : 1er lundi matin du mois, sur rendez-vous au ☎ 07 83 70 12 38
- **Mission locale** : le vendredi sur rendez-vous – ☎ 03 23 74 51 14
- **Pôle emploi** : sur demande, sessions collectives ou entretiens individuels ☎ 03 23 76 32 88
- **Proch'emploi** : offres d'emploi disponibles au sein de l'Espace France services ☎ 03 74 27 13 54
- **Ranstad House (Internack)** : le mardi matin et sur demande ☎ 03 23 59 37 10
- **Région Hauts-de-France** : 1er mercredi du mois de 9h à 12h ☎ 03 74 27 30 34
- **SOLIHA (Habitat)** : 2e mercredi du mois de 11h à 12h ☎ 03 23 76 30 19
- **UTAS** : mardi matin et sur demande ☎ 03 23 76 30 19

Renseignements :

Antenne de la CCRV
2 et 4 rue Saint Christophe 02290 Vic-sur-Aisne
Du lundi au jeudi : 9h à 13h / 14h à 16h30
Le vendredi : 9h à 13h / 14h à 16h
✉ franceservices@retzenvalois.fr
☎ 03.23.55.46.54



D'autres permanences existent à Villers-Cotterêts. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.cc-retz-en-valois.fr/event/permanences/>

ÉLECTIONS

S'agissant d'une année de refonte électorale, une renumérotation complète des électeurs, ainsi que l'impression de l'ensemble des cartes électorales sont prévues. Cette procédure sera réalisée au cours du mois de mars. Par conséquent, vous devriez recevoir votre nouvelle carte de vote ce même mois.

Élection du président de la République (durée de mandat 5 ans) :
Dimanche 10 avril 2022 - 1^{er} tour
Dimanche 24 avril 2022 - 2nd tour.
→ Date limite d'inscription :
2 mars 2022 (*en ligne*)
4 mars 2022 (*papier*)

Élections législatives (durée de mandat 5 ans) :
Dimanche 12 juin 2022 - 1^{er} tour,
Dimanche 19 juin 2022 - 2nd tour.
→ Date limite d'inscription :
4 mai 2022 (*en ligne*)
6 mai 2022 (*papier*)

À noter, chaque jeune est inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans dans notre commune. Néanmoins, ce système étant maintenant totalement informatisé et centralisé grâce au Répertoire Electoral Unique (**REU**), nous vous conseillons tout de même de vérifier votre inscription.

Un site Internet dédié exclusivement aux élections dans notre pays est maintenant disponible. Très pratique, vous pouvez retrouver en quelques clics les principales démarches pour voter :

- Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrits,
- Vous inscrire directement en ligne,
- Donner procuration.



ANIMAUX DOMESTIQUES

Un petit rappel semble nécessaire concernant la **divagation de chiens et chats et leurs déjections** laissées sur la voie publique.

L'attention des propriétaires de ces animaux est appelée afin d'éviter certaines nuisances dont plusieurs habitants se plaignent : poubelles éventrées, déjections, aboiements etc... Ils doivent éviter autant que possible leur divagation sur la commune.



ÉVÈNEMENTS PASSÉS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore la cérémonie commémorative du 11 novembre s'est tenue en petit comité, restrictions sanitaires obligent...

BEAUJOLAIS



Une cinquantaine de personnes se sont inscrites pour participer au repas du Beaujolais du 20 novembre organisé par le Comité des Fêtes ! Au menu ? Dégustation du Beaujolais nouveau et buffet campagnard composé de charcuteries et de fromages. Simple et convivial, ce fut encore un succès.

NOËL DES PERSONNES ÂGÉES

Les cartes-cadeaux ont été distribuées par certains membres du CCAS et du Conseil Municipal la première semaine de décembre et nous espérons que cela a fait plaisir à nos aînés. Nous vous avons informés qu'elles étaient valables 1 an mais n'avons pas précisé la date exacte. Et bien, ces dernières sont valables jusqu'au 22 novembre 2022.



ARBRE DE NOËL

Nous avons été, bien évidemment, déçus que le goûter n'ait pas eu lieu. En effet, nous avons été contraints de l'annuler face à la reprise de l'épidémie de Covid-19 afin de limiter tout risque de contamination. Au total, 94 enfants sur 120 ont utilisé leur chèque-cadeaux Jouéclub. Malgré la situation sanitaire, ils ont tout de même été invités à venir récupérer leur cadeau et leurs chocolats à la Salle des Fêtes le 12 décembre par le Père Noël en personne !



CRÈCHE DANS L'ÉGLISE

Les personnes de la paroisse sont venues installer la traditionnelle crèche de Noël dans l'Église de notre village au cours du mois de décembre. Comme chaque année, les personnes qui le souhaitaient, pouvaient aller la voir. Les clés étaient remises en Mairie aux heures d'ouverture contre signature du registre. Pour rappel, notre Église classée monument historique est ouverte aux visites tout au long de l'année.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Certains lecteurs assidus attendaient la réouverture de notre bibliothèque et bien c'est chose faite.

Voici les nouveaux horaires :

- Mercredi de 14h à 16h
- Le vendredi de 17h à 18h30



VŒUX DU MAIRE



À la suite des recommandations gouvernementales appelant à annuler les cérémonies de janvier, Madame le Maire a été contrainte d'annuler la présentation de ses vœux autour de la galette des rois.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION CANTONALE LOISIRS ET CULTURE

Samedi 5 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes

" C'est la fête dans la commune. Les Branguignols préparent leur spectacle annuel. Nous les suivons lors de l'installation de la scène puis de la répétition du bal, clou du spectacle. Tout doit être prêt pour la représentation du soir mais ...

Le bal des Branguignols est une pièce composée de courtes saynètes humoristiques voire farfelues. C'est un spectacle tout public écrit et proposé par les Branguignols de l'ACLCL, uniquement créé pour passer un moment de détente et qui, nous l'espérons, engendrera de nombreux rires".

LE BAL DES BRANGUIGNOLS

SPECTACLE
proposé par
les Branguignols
de l'Association
Cantonale
Loisirs et
Culture

SALLE DE
MONTIGNY-LENGRAIN
Samedi 5 Mars
20h30

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements Sanitaires et
Réservation possible au :
07 72 44 92 60

REPAS COMMUNAL

Chaque année, à la fin janvier, la Mairie a l'habitude d'organiser cette belle rencontre. Les habitants de Montigny-Lengrain âgés de 60 ans et plus sont invités à ce repas de fête confectionné par un traiteur local. Malheureusement, la situation et l'évolution sanitaire nous ont obligé à renoncer à ce moment de partage au mois de janvier. Mais nous sommes heureux de vous annoncer qu'il est seulement reporté ! Il aura donc lieu le **samedi 2 avril à la Salle des Fêtes** ! Toutes les personnes concernées recevront les invitations nominatives dans leur boîte aux lettres et devront nous apporter une réponse impérativement avant le mercredi 23 mars.



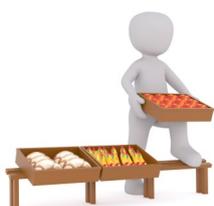
CHASSE AUX OEUFS



Une fois de plus, nous espérons que la chasse aux œufs pourra avoir lieu car nous savons que les enfants attendent le top départ avec impatience. Habituellement, elle a lieu le lundi de Pâques. Pour cette année donc, cela devrait se dérouler le **18 avril**.

MARCHÉ ARTISANAL D'AMBLENY

Un marché artisanal avec la présence de producteur se tient **tous les deuxièmes dimanches de chaque mois**, place de l'Église de 9h à 12h30.



BROCANTE

Amateurs de brocante, vous pouvez d'ores et déjà noter que la brocante du Comité des Fêtes sera organisée le **dimanche 15 mai**.

Les modalités d'inscription vous seront communiquées en temps utile.



ASSOCIATIONS/ENTREPRISES

CHAÎNE YOUTUBE D'UN HABITANT DE MONTIGNY-LENGRAIN



Patrick Dujancourt est habitant de notre commune depuis 2017. Il est correspondant pour le journal l'Union pour le secteur de Vic-sur-Aisne. Mais pas seulement. Patrick Dujancourt est aussi un youtubeur confirmé qui cumule plus 2 millions de vues sur sa chaîne **LWAC : Learn With A Champion** (apprenez avec un pro).



Il a lancé cette chaîne YouTube en publiant des vidéos consacrées à différents sports (pétanque, golf, tir à l'arc ou encore pêche) dans lesquelles il revoit les bases et donne des conseils. Accompagné des champions du monde de pétanque Sylvain Dubreuil et de golf Marion Ricordeau, il rend ainsi accessibles à tous ces différentes pratiques.

Mais sa chaîne a surtout connu un succès fulgurant grâce à ses tutos de cuisine. Il propose des recettes classiques et traditionnelles françaises. C'est dans sa propre cuisine qu'il réalise des plats authentiques tels que la ficelle picarde, le cassoulet aux haricots de Soissons, le petit salé aux lentilles, le bœuf carottes ou encore le coq au vin.

Retrouvez toutes les délicieuses recettes filmées de Patrick Dujancourt sur sa chaîne Youtube, qui vous propose des vidéos simples et rapides en vous montrant les bons gestes et les techniques de pro !



NOUVELLE ASSOCIATION DANS NOTRE COMMUNE



« Le 16 janvier s'est créée, à l'initiative d'habitant(e)s de la commune, une association intitulée **Le bien-vivre à Montigny-Lengrain**.

Elle a pour but d'œuvrer au bien-être et au bien vivre des habitants, en participant aux initiatives en faveur de tout ce qui peut améliorer le quotidien des ignymontain(e)s, du point de vue de l'environnement, l'urbanisme, la vie sociale et la vie culturelle.

Sa présidente est Martine Grandjean. Son siège social est fixé au 6, rue du Fond Talon.

Vous avez un projet ou êtes porteur d'une initiative qui améliorerait notre quotidien ? N'hésitez pas à nous contacter ✉ bienvivreamontigny@gmail.com »